



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/18

Reçu en Préfecture le : 10/07/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 9 juillet 2018
D-2018/237

Aujourd'hui 9 juillet 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 17h30

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Mme Laetitia JARTY ROY

Bibliothèque de Bordeaux. Restauration de documents patrimoniaux. Demande de subvention à l'Etat. Autorisation.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2017, la Bibliothèque municipale de Bordeaux a initié un plan pluriannuel de restauration et de conditionnement de sa collection d'incunables (ouvrages imprimés avant 1500). Ce plan s'inscrit dans une volonté de la bibliothèque de planifier les restaurations en suivant une logique de fonds, privilégiant les documents les plus précieux conservés dans sa chambre forte. Il faut noter que ce projet rencontre des initiatives locales et nationales :

- Au niveau local : la mise à niveau des conditions de conservation des collections patrimoniales, dans le cadre de la Phase III des travaux de réhabilitation de la bibliothèque Mériadeck, soutenue par la DRAC Nouvelle Aquitaine, doit logiquement s'accompagner d'un plan ambitieux de restauration des documents les plus précieux de la Chambre forte.
- Au niveau national : il est particulièrement important d'améliorer les conditions de conservation de ces documents à l'heure où l'effort de signalement des incunables conservés dans les bibliothèques françaises est en voie d'achèvement, à travers les publications en cours des derniers catalogues régionaux, soutenues par le Ministère de la Culture.

Sur les 330 incunables de la bibliothèque de Bordeaux, 50 volumes ont été identifiés comme méritant une intervention (restauration ou protection particulièrement soignée). Parmi les documents à traiter, la priorité a été donnée aux volumes les plus fortement endommagés, en veillant, dans la mesure du possible, à sélectionner des ouvrages rares ou habituellement sollicités dans le cadre des programmes de valorisation de la bibliothèque (éducation artistique et culturelle, expositions).

Pour l'année 2018, le choix s'est porté sur 7 volumes d'incunables :

- L'édition grecque de la *Thérapeutique de Galien*, par Zacharie Kalliergis, publiée à Venise ;
- Un exemplaire de la célèbre édition lyonnaise du *Miroir de la rédemption humaine* de 1483 ;
- Un exemplaire enluminé de la *Somme* de Thomas d'Aquin (édition vénitienne de 1478) ;
- Une édition tardive d'Ausone, poète antique important pour Bordeaux, chez Ugoletto à Parme (1499) ;
- Un recueil factice incluant une édition des *Problèmes* d'Aristote, très détérioré ;
- Un exemplaire de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine imprimé à Paris par Antoine Vérard ;
- Un recueil factice de textes grammaticaux, très détérioré.

En dehors du plan de restauration des incunables, la bibliothèque souhaite également faire restaurer deux ouvrages très importants pour le patrimoine bordelais, régulièrement sollicités pour des présentations, mais inutilisables aujourd'hui en raison de leur forte dégradation :

- Un célèbre atlas du XVI^e siècle, *Le Théâtre de l'univers* d'Abraham Ortelius, significatif pour ses particularités d'exemplaires (exemplaire en couleurs du cardinal de Sourdis) ;
- La première édition du recueil de planches du Grand Théâtre de Bordeaux, par Victor Louis.

Le montant total de ces restaurations s'élève à 22 712,40 euros HT, soit 27 254,88 euros TTC. Cette opération peut faire l'objet d'une aide de la part de l'Etat. Un dossier a été déposé par la bibliothèque municipale dans le cadre de « l'appel à projets national 2018 en faveur du patrimoine écrit » du Ministère de la Culture et de la Communication et a reçu une réponse favorable. Le montant de la participation de l'Etat s'élèvera à 12 000 euros, soit 53% du coût total HT.

De ce fait, le plan de financement du projet s'établit de la façon suivante :

	%	Montant HT	Montant TTC
Budget total du projet		22 712,40 euros	27 254,88 euros
Financement Etat dans le cadre de l'appel à projet patrimoine écrit	53%	12 000,00 euros	12 000,00 euros
Financement Ville de Bordeaux	47%	10 712,40 euros	15 254,88 euros

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter la participation financière de l'Etat, auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine, pour aider au financement du projet de restauration de documents patrimoniaux,
- à signer tout document afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT